

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021

HAUTE-GARONNE EN COMMUN

SOLIDAIRE • CITOYENNE • ÉCOLOGIQUE

**MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE**
— AVEC GEORGES MÉRIC

TOULOUSE, le 25 mai 2021

Monsieur Thierry BARBERO
Président
ASSOCIATION SAINT-SIMON ENVIRONNEMENT

Monsieur Serge ESCARTIN
Président
COLLECTIF DE DÉFENSE DU QUARTIER
DE SAINT-SIMON

Messieurs les Présidents,

Nous avons bien reçu votre demande d'informations dans le cadre des élections départementales et vous en remercions.

En ce qui concerne votre demande relative au programme de mixité sociale dans les collèges de Haute-Garonne, nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour votre implication et votre vigilance constantes à nos côtés depuis le lancement de ce projet il y a quatre ans maintenant.

En effet, ce travail de concert avec vous, partenaires associatifs et habitants, a été et continue d'être essentiel à l'appropriation du projet et à sa réussite car la mixité sociale ne se décrète pas. Pour être efficace, elle doit être un objectif partagé et compris par tous les acteurs impliqués. C'est pourquoi nous avons élaboré et poursuivi depuis quatre ans notre programme sur la base de la participation citoyenne, réunissant ainsi le plus large consensus.

Pour l'avenir, afin de poursuivre ce projet de mixité que nous avons engagé, notamment dans les deux futurs collèges, Boulevard Eisenhower et dans le quartier de Guilhermy, nous ne changerons pas notre méthode. Fidèles à nos engagements, nous proposons que la nouvelle sectorisation, puisqu'elle est de la compétence du Conseil départemental, s'établisse avec les parents et habitants, sur la base d'une nouvelle phase de dialogue citoyen. Ainsi, nous proposons que des réunions publiques et bilatérales se déroulent à compter de septembre 2021 pour une durée de trois mois afin d'aboutir ensemble à une décision qui devra être soumise au vote des élus en janvier 2022 après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale. L'objectif est bien de réussir ensemble, de manière constructive, à trouver les bonnes proportions d'élèves venant de secteurs différents, pour assurer une réelle mixité dans ces deux établissements, dans la moyenne de mixité des collèges de l'agglomération toulousaine qui s'établit à 32%, sans déséquilibrer les collèges alentours. Mais nous savons que pour que la mixité soit une réussite, il faudra aussi, en plus de la sectorisation, s'attacher à garantir l'attractivité de ces deux collèges en termes d'offres pédagogiques. Les propositions de l'Education Nationale, compétente sur ce volet, feront ainsi partie intégrante des discussions lors des réunions publiques que nous proposerons afin qu'elles satisfassent le plus grand nombre.

Dans l'attente de l'ouverture de ce dialogue, nous continuons bien sûr d'être à votre écoute pour recueillir la parole des parents/habitants sur ce projet, comme vous avez toujours su le faire en tant que partenaire.

En ce qui concerne la démocratie participative, comme vous le savez, nous avons, depuis cinq ans, innové et expérimenté en la matière dans le but d'impliquer pleinement les citoyens et citoyennes dans le débat public. Sur le fondement de notre Charte du dialogue citoyen, adoptée en 2016, ce sont plus de 400 réunions, ateliers et rencontres, qui ont été organisées partout sur le territoire et auxquels plus de 20 000 haut-garonnais et haut-garonnaises ont participé, sans compter les 10 000 habitant·e·s qui ont répondu aux différentes enquêtes départementales en ligne.

Parce que le dialogue citoyen est désormais devenu un réflexe pour la construction des politiques départementales, nous avons décidé d'aller plus loin lors du prochain mandat. Tout d'abord, nous proposons la création d'une plateforme numérique de dialogue citoyen, espace à la fois informatif et contributif permettant de suivre l'évolution de toutes les consultations menées en dialogue citoyen, mais aussi aux habitants et habitantes de contribuer ou réagir. Cette plateforme sera aussi le lieu de dépôt du nouveau droit d'interpellation citoyenne que nous proposons également de mettre en place.

Ce droit d'interpellation permettra aux haut-garonnais et haut-garonnaises de demander au Conseil départemental l'inscription à l'ordre du jour de son Assemblée de sujets d'intérêt départemental. Enfin, pour rapprocher encore plus les citoyens et citoyennes de la décision publique, nous proposons de créer une Assemblée citoyenne qui pourra formuler des avis tant sur des sujets de politique sociétale, que sur des sujets d'intérêt départemental et sur les étapes clefs des orientations budgétaires de la collectivité.

Concernant le volet voirie et déplacements, comme vous le soulignez, dans le cadre de la loi NOTRe, le Conseil départemental a opéré le transfert des Routes Départementales à Toulouse Métropole le 1^{er} janvier 2017. Néanmoins, conscient que les enjeux de mobilité dépassent la seule frontière administrative de Toulouse Métropole et parce qu'ils sont majeurs pour l'environnement et la qualité de vie des habitants, le Conseil départemental s'engage de manière volontariste. Ainsi, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a apporté, hors compétence, un soutien unique en France de 201 Millions d'euros en faveur du Plan de Déplacements Urbains pour améliorer les déplacements dans la métropole toulousaine et rendre plus attractif le réseau, en privilégiant les meilleures connexions entre les différents modes de transports publics (3ème ligne de métro, connexion ligne B, Linéo, ...). 53 Millions d'euros sont également programmés pour la création de Réseaux Express Vélo (REVe) en cohérence avec le maillage métropolitain et dans son prolongement.

Le Conseil départemental prend ainsi toute sa place dans un processus partenarial pour proposer des solutions complémentaires, avec une volonté affirmée de concevoir des projets de mobilité apaisée, multimodale, tenant compte de leur intégration au milieu urbain.

Enfin, en ce qui concerne vos autres demandes d'informations relatives à toutes les compétences du Conseil départemental, il serait fastidieux de les détailler dans ce courrier de réponse. Aussi, nous vous invitons à consulter notre site internet dans lequel vous pourrez y trouver toutes les actions précises que la majorité départementale propose et faire d'ailleurs vos propres propositions : <https://hautegaronneencommun.fr/ElkouacheriLlorca>

Nous restons à votre écoute et disponibles pour un rendez-vous, à votre convenance, si vous souhaitez évoquer plus avant certaines de nos propositions.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Président, à l'assurance de nos sentiments dévoués.



Zohra EL KOUACHERI



Jean-Louis LLORCA